

Assemblée du lundi 8 décembre 2014, 18 h 30

La Nef, Coopérative de solidarité Notre-Dame de Jacques-Cartier
190, rue Saint-Joseph Est (coin Caron)

Vision d'avenir pour l'aménagement du quartier Saint-Roch – partie sud
(PPU Saint-Roch Sud)

18 h 30	<p>1. Ouverture de l'assemblée Mbaï-Hadji Mbaïrewaye, président du conseil d'administration du conseil de quartier Adoption de l'ordre du jour Présentation des administrateurs</p> <p><i>Vision d'avenir pour l'aménagement du quartier Saint-Roch - partie sud</i></p> <p>2. Remarques sur le déroulement Marie Lagier, conseillère en consultations publiques</p> <p>3. Mot d'introduction : objectifs de la démarche de PPU Julie Lemieux, conseillère municipale district de la Chute-Montmorency, vice-présidente du comité exécutif, responsable de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme Chantal Gilbert, conseillère municipale, district de Saint-Roch-Saint-Sauveur, membre du comité exécutif, responsable du développement social</p> <p>4. Démarche de consultation et territoire visé Marie Lagier, conseillère en consultations publiques et Diane Collin, urbaniste</p>
19 h	<p>5. Votre vision d'avenir : Quels sont les « ingrédients » essentiels pour faire de Saint-Roch votre quartier idéal? Animation par Marie Lagier, conseillère en consultations publiques</p> <p>Les participants sont invités à inscrire sur les cartons disposés sur les tables un ingrédient pour faire du quartier Saint-Roch leur quartier idéal. L'animatrice invite 5 à 10 personnes à partager leur ingrédient. Tous les cartons seront ramassés et compilés pour analyse par la suite.</p>
19 h 10	<p>6. Discussion par thèmes : bloc 1 - qualité du milieu urbain et déplacements Présentation des thèmes par Diane Collin, urbaniste (10 m)</p>

	<p>Discussion par table (45 m)</p> <p>Pour la discussion des thèmes, les participants sont regroupés en table, à raison de 10 personnes par table, incluant l'animateur de la table.</p> <p>Afin de faciliter l'expression des participants, la Ville a constitué une équipe d'animation composée d'employés de la Ville. L'animateur de la table gère les droits de parole, aide la table à clarifier ses idées, prend les notes et produit le rapport de la table. L'animateur validera avec les participants ce qui doit apparaître au rapport.</p> <p>Questions du bloc 1 :</p> <p><u>Qualité du milieu urbain</u> Quelles sont les priorités d'intervention sur l'espace urbain pour faire du quartier Saint-Roch un milieu de vie plus agréable? Exemples : aménagements urbains, verdissement, lieux publics, événements, etc. Quelle intervention jugez-vous prioritaire pour contribuer à la mise en valeur du quartier?</p> <p><u>Déplacements</u> Comment peut-t-on améliorer le confort et la sécurité des piétons, des cyclistes, des usagers du transport en commun et leur cohabitation avec les véhicules?</p>
20 h 05	<p>Déplacement</p> <p>Avant d'aborder le bloc 2, les participants qui le souhaitent peuvent changer de table pour avoir l'occasion de discuter avec d'autres participants</p>
20 h 10	<p>7. Discussion par thèmes : bloc 2 – cadre bâti et usages Présentation des thèmes par Diane Collin, urbaniste (10 m) Discussion par table (45 m)</p> <p>Questions du bloc 2 :</p> <p><u>Cadre bâti</u> Quelle forme devrait prendre la construction sur les terrains vacants ou à requalifier? Quelles sont vos attentes à l'égard des nouveaux projets immobiliers (architecture, hauteur, etc.)? À quel endroit devraient se situer les constructions de plus fort gabarit (plus de 6 étages)? De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les divers gabarits? De quelle façon la transition devrait-elle être assurée entre les nouvelles constructions et le bâti ancien? Quels sont les éléments d'intérêt patrimonial à conserver?</p>

	<p><i>Usages</i></p> <p>De façon générale, certaines fonctions sont-elles trop peu présentes et devraient être renforcées? À l'inverse, certains usages sont-ils inadéquats ou trop présents? La répartition des fonctions ludiques (restaurants et débits d'alcool) devrait-elle être renforcée? L'habitation : L'offre résidentielle répond-t-elle aux besoins de toutes les catégories de locataires ou propriétaires (tenure, valeur, taille)?</p>
21 h 05	<p>8. Plénière</p> <p>Animation par Marie Lagier, conseillère en consultations publiques</p> <p>L'animatrice invite quelques participants à partager les idées exprimées à leur table : 3 interventions par thème : 1) qualité du milieu urbain, 2) déplacements, 3) cadre bâti, 4) usages.</p>
21 h 25	<p>9. Conclusion</p> <p>Prochaines étapes Marie Lagier, conseillère en consultations publiques</p> <p>Remerciements Julie Lemieux, conseillère municipale district de la Chute-Montmorency, vice-présidente du comité exécutif, responsable de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme Chantal Gilbert, conseillère municipale, district de Saint-Roch-Saint-Sauveur, membre du comité exécutif, responsable du développement social</p> <p>Mot de la fin Mbai-Hadji Mbaïrewaye, président du conseil d'administration du conseil de quartier</p>
21 h 30	<p>Fin de l'assemblée</p>